



PROCES VERBAL  
N° 25/CNCMP/2012

L'an deux mille douze et le jeudi 19 juillet à 10 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zein, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

Etait absent:

- Ciré Amadou, Membre du CP

L'ordre du jour comportait les points suivants :

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU CSA

1°/-*Examen* de la lettre n° 0120/CPMP/CSA reçue le 16 juillet 2012, demandant l'approbation du dossier IVTAR SAIM.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres relatives à l'IVTAR SAIM et les projets de marchés adjugés comme suit :

- Lot 1 ( 630 Tonnes de Riz) adjugé à la SOMACOTRI pour un montant de 153 894 000 TTC et Hors TVA et un délai de livraison : immédiat ;
- Lot 2 (500 tonnes de sucre) adjugé à la SMID SA pour un montant de 116 145 830 TTC y compris la TVA et un délai de livraison : immédiat ;
- Lot 3 (200 tonnes de lait) adjugé à la SMID SA pour un montant de 105 208 330 TTC y compris la TVA et un délai de livraison : immédiat

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SNDE**

2°/-*Examen* de la lettre n° 0518/C/PM/SNDE reçue le 11 juillet 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres Financières relatives au contrôle des travaux des lots 3, 4 et 6 du réseau de distribution de la ville de Nouakchott.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres financières relatives au contrôle des travaux des lots 3, 4 et 6 du réseau de distribution de la ville de Nouakchott passé avec le groupement STUDI International/ BET GP pour un montant Hors Taxes de 1 140 700 Euros et 58 500 000 ouguiya, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds et la détermination du crédit d'impôt par la commission fiscale.

3°/-*Examen* de la lettre n° 523/CPM/SNDE reçue le 12 juillet 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives aux travaux de renforcement de l'AEP de la ville de M'bout.

**Décision**

**Ce point a été reporté pour complément d'informations**

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

4°/-*Examen* de la lettre n° 150/CPMSSBIE reçue le 17 juillet 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture en un seul lot de matériel d'exhaure (groupes électrogènes, pompe immergées et accessoires).

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres relatives à la fourniture en un seul lot de matériel

d'exhaure (groupes électrogènes, pompe immergées et accessoires) par SMDR pour un montant total de 105 147 558 TTC.

5°/-*Examen* de la lettre n° 350/CPMSSBIE reçue le 17 juillet 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition d'un appareil spectromètre de fluorescence aux rayons x à la dispersion de longueur d'onde pour l'analyse des échantillons perles et de poudres compactées au profit de l'OMRG.

**Décision :**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition d'un appareil spectromètre de fluorescence aux rayons x à la dispersion de longueur d'onde pour l'analyse des échantillons perles et de poudres compactées au profit de l'OMRG , adjudgé à SMDR pour un montant total de 101 200 000 UM HT

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SOMELEC**

6°/-*Examen* de la lettre n° 337/CPM/SOMELEC reçue le 10 juillet 2012, demandant la non objection sur le procès verbal d'adjudication provisoire du marché relatif au projet de réhabilitation et d'extension des centrales des villes de l'intérieur du pays.

**Décision :**

Considérant que le rapport d'évaluation des offres techniques a déjà été approuvé par le bailleur de fonds et sur la base de l'examen du rapport d'évaluation des offres financières, la CNCMP n'a pas d'objection sur le procès verbal d'adjudication provisoire du marché relatif au projet de réhabilitation et d'extension des centrales des villes de l'intérieur du pays pour SAMPOL INGENIERIA pour un montant Hors taxes de 3 575 534,61 Euros et un délai d'exécution de 9 mois.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEIN



**Les Membres du Comité Permanent :**

Mohamed Abdallahi Ould Zeine

Yacoub Ould Haibely

Brahim Ould Hamed

Raifa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul